L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 23 MARS 1857.

Imprimé et publié par
[illegible] WEISSE & Co.,
[illegible] PROPRIÉTAIRES:
[illegible] WEISSE, S. DUFOUR,
[illegible], S. HARBY.
[illegible] No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 23 MARS.

Abonnés à la semaine.

[illegible] L'ABEILLE sont auto[risés] [illegible] les abonnements à la se[maine] [illegible] 25 cents pour les six [illegible] On paiera aux porteurs.

Revue Etrangère.

[illegible]

Question et réponse.

[illegible]

caine. Voilà le crime irrémissible que vous nous reprochez et qui nous a valu votre doucereuse leçon. Vous pensez sans doute que nous en profiterons; eh bien! voyez notre endurcissement, nous oserons encore, malgré vos objurgations et vos grincements de plume, ouvrir nos colonnes aux annonces politiques dont le prix sera acquitté d'avance entre nos mains, selon la règle que nous avons établie dans nos bureaux. Nous profiterons même de cette occasion pour inviter les candidats de tous les partis de la Louisiane—whig ou démocrate, conservateur ou radical, ultra ou modéré, *Jeune-Amérique* ou *Old Fogy*—à recourir à notre publicité pour soumettre au public leurs droits aux fonctions qu'ils désireront se faire décerner.

L'Union est-elle satisfaite? Nous avons enfin croisé la plume avec elle et nous lui avons prouvé que nous la lisons. La réclame qu'elle recherchait avec tant d'ardeur, nous la lui donnons en bons confrères. Puisse-t-elle porter bonheur au nouveau journal et empêcher qu'il ne s'éteigne au milieu de l'indifférence qui a frappé de mort tant d'autres feuilles éphémères!

En attendant, nous croyons devoir désabuser nos bons amis de la rue Royale qui nous croient initié aux mystères du parti know-nothing. Hélas! non, et nous le regrettons, car nous aurions pu au moins satisfaire pleinement leur curiosité. Nous les engageons à s'adresser aux know-nothings dont ils ont sollicité le concours pour la fondation de leur journal et qui, affiliés depuis longtemps à l'ordre, se feront un plaisir, après leur avoir donné leur argent, de leur fournir tous les renseignements nécessaires sur le passé et le présent du parti américain.

Les écrivains de l'*Union* nous permettront sans doute de finir comme eux par un point d'interrogation. Indépendants comme ils prétendent l'être, et comme ils le sont sans doute, nous serions curieux de savoir s'ils refuseraient d'insérer parmi leurs annonces un ordre de convocation de meeting que leur apporterait soit un président de club américain, soit un de leurs actionnaires know-nothings?

Nous voudrions être édifiés sur ce point, et nous pourrons plus tard, usant du droit qu'ils s'arrogent à notre égard, leur adresser d'autres questions sur des sujets moins futiles.

HAVANE.—Le steamer *Cahawba*, arrivé samedi, nous a apporté des journaux de la Havane jusqu'au 18. Les étrangers commençaient à s'éloigner de cette ville à cause de la chaleur.

On sait qu'il a été découvert dans le sud de l'île des dépôts de guano; une compagnie, ayant à sa tête MM. C. Tyng & Co, s'est formée pour exploiter ces gisements d'engrais.

Le conseil de ville a ordonné la construction d'un nouvel aqueduc dans le voisinage des sources de Vento.

La récolte de maïs a été très faible dans toute l'île, et les journaux demandent l'abolition du droit d'importation sur le maïs étranger.

Une banque va être établie à Cienfuegos. Le commerce avait déjà souscrit pour $500,000.

Malgré l'arrivée de nombreux négriers, le prix des esclaves augmente tous les jours à Cuba.

La barque espagnole *Eulalia*, qui était prête à mettre à la voile pour Cadiz, avec un chargement de rhum, a pris feu dans la baie de la Havane et a été complètement détruite.

NICARAGUA.

Les dernières nouvelles du Nicaragua sont mauvaises pour la cause de Walker. Elles ont été apportées à New-York par le steamer *Tennessee*, venant de San Juan, et transmises à la Nlle.-Orléans par le télégraphe.

Walker, à ce qu'il paraît, a été attaqué à San George par les Costa Ricains et s'est vu obligé de battre en retraite. Les alliés, sous les ordres du général Mora, ont également attaqué et vaincu le général Lockridge. On attribue la défaite de celui-ci au colonel Titus qui a abandonné la position qui lui avait été confiée. La dépêche ne nous donne cependant aucune explication; nous savons seulement que le colonel Titus a perdu dans l'engagement un tiers de ses forces.

Le steamer *Rescue* étant retourné à Punta Arenas, après ce double désastre, un officier anglais, s'est, comme de coutume, présenté à bord, et a offert la protection du pavillon anglais aux déserteurs américains. Le colonel Titus l'a insulté et l'officier anglais l'a fait arrêter et conduire à bord de la frégate *Cossack*; le colonel a été remis en liberté peu après.

Vingt-deux déserteurs américains sont arrivés à Aspinwall.

NOUVELLE GRENADE.—Le bruit s'est répandu à Washington que M. Bow, ministre des Etats-Unis à la Nouvelle Grenade, et M. ISAAC E. MORSE, commissaire de l'Union auprès du même gouvernement, avaient demandé leurs passeports au président de la république par suite du rejet de leurs ouvertures et de l'insuccès de leurs négociations. On sait que M. Morse avait été chargé de demander au cabinet de Bogota une réparation quelconque pour le massacre de panama.

TEXAS.—Nos derniers journaux du Texas sont du 17 courant. La petite vérole sévit dans l'ouest de l'Etat et fait de nombreuses victimes dans plusieurs villes de la frontière.

Il y a eu de la gelée dans plusieurs parties du Texas depuis le commencement de ce mois et l'on craint que les récoltes n'en souffrent.

FLORIDE.—Une escarmouche entre des Séminoles et un détachement de troupes a eu lieu dernièrement en Floride. Les Américains ont perdu six hommes.

DÉMISSIONS ET NOMINATIONS.—M. WHEELER, ministre des Etats-Unis au Nicaragua, a envoyé sa démission au gouvernement. M. Geary, gouverneur du Kansas, en a fait autant, et sa démission a été acceptée.

M. JOHN C. GODFREY a été nommé par le président, consul à Matanzas île de Cuba, et M. MYERS, collecteur de la Douane à Cincinnati.

Le bruit courait aux derniers dates à Washington que M. SLIDELL, sénateur de la Louisiane au Congrès serait envoyé à Paris comme ambassadeur des Etats-Unis.

Le président des Etats-Unis a donné l'exéquatur à M. J. THEOPHILUS PLATE, consul de Saxe en Pennsylvanie, et à M. THEODORE WAGNER, consul de Hesse-Cassel à Galveston.

MME LAGRANGE.—Cette grande artiste remplira ce soir au théâtre d'Orléans, le rôle de Fidès dans le *Prophète*. Ceux qui ne l'ont pas encore entendue doivent profiter des dernières représentations.

PERTE D'UN BATEAU A VAPEUR.—Le bateau à vapeur *Belfast* s'est rompu en deux, il y a quelques jours, à la hauteur de l'île No 66. La dépêche qui nous transmet la nouvelle du sinistre, n'ajoute aucun détail. Le *Belfast* était assuré pour $ 25,000. On pense pouvoir relever les fragments et les rajuster.

SCHOTTISH DE BERTHA.—M. Auguste Waldauer, chef d'orchestre du Théâtre St-Charles, vient de composer une charmante Schottish. Nous remercions M. L. Gabici, 86, rue de Chartres, de l'exemplaire qu'il a eu l'obligeance de nous envoyer.

COMPAGNIES D'ASSURANCE.—Il s'est organisé dans le Nord tant de compagnies d'assurance qui n'offrent aucune garantie au public, qu'on ne peut guère, sans se rendre coupable d'une grave imprudence, les signaler au patronage du Sud. Il faut, avant de les recommander, prendre toutes les précautions nécessaires et se renseigner à des sources authentiques. C'est ce que nous avons fait, et c'est ce qui nous permet de faire consciencieusement l'éloge des deux chambres d'assurance dont M. HARMON DOANE est l'agent à la Nouvelle-Orléans.

La Compagnie d'Assurance sur la Vie des Etats-Unis (*United States Life Insurance*) a dans notre ville une succursale qui a distribué depuis 1851, époque de sa création, $137,324 à qui de droit. Cette Compagnie offre en outre cet avantage, que l'assurance s'opère immédiatement et par le fait seul du paiement de la prime; l'agent n'écrit pas au Nord et livre la police sans délai. Les noms des honorables citoyens qui se portent garants de l'intégrité de la Compagnie prouvent suffisamment que celle-ci mérite la confiance des habitans de la Nouvelle-Orléans.

La Compagnie d'Assurance de la Vallée de la Virginie (*Insurance Company of the Valley of Virginia*) n'est ni moins solide ni dirigée avec moins de probité. Telle est la conviction des citoyens influens de notre ville auxquels l'agent réfère le public. La Compagnie dont il s'agit est une institution du Sud et mérite en conséquence notre patronage. Le trésorier et l'auditeur de la Virginie, ainsi que beaucoup de respectables négociants de Richmond, n'hésitent pas à nous la recommander.

On nous prie d'informer les souscripteurs que les livraisons Nos 21, 22, 23 et 24 des *Contemplations illustrées* ont été reçues hier à la LIBRAIRIE NOUVELLE, 157, rue de Chartres.

Collège Commercial de Dalbeau, rue du Canal No 106.—De nouvelles classes d'anglais, de français, d'espagnol, d'allemand, de mathématiques, de phonographie, d'écriture, de tenue des livres, etc. seront ouvertes cette semaine. Il y a un appartement et un professeur pour chaque branche.

Paris [illegible] qui veulent se perfectionner [illegible] à l'écrire [illegible] cette semaine [illegible] Prof. Brette, [illegible] St-Charles.

ESPAGNE ET MEXIQUE.

L'Espagne paraît bien décidée à user de rigueur envers le Mexique. Nous lisons dans l'*Indépendance Belge*:

Des nouvelles, venues par la voie de Madrid, annoncent que M. de Sorela, ministre d'Espagne à Mexico, avait demandé ses passeports et quitté le territoire de la république pour se rendre à bord de la frégate *Peria*, mouillée en rade de Vera-Cruz et mise à sa disposition par le gouverneur général de la Havane.

Ce départ aurait vivement contrarié et préoccupé le gouvernement du général Comonfort, qui s'attendait, par suite de ce fait, de la part du cabinet espagnol, à une demande de réparation appuyée par une démonstration militaire.

Ces appréhensions paraissent, en effet, devoir se réaliser. Nos correspondances de Madrid nous ont déjà parlé d'une expédition projetée contre le Mexique; aujourd'hui, nous pouvons ajouter que le ministre des affaires étrangères, M. Pidal, a adressé à tous ses agents à l'étranger une note circulaire qui devra être communiquée par eux aux cours près lesquelles ils sont accrédités.

Cette note, quoique très-ferme dans le fond, est conçue cependant en termes très-modérés: elle commence par l'exposition des nombreux griefs que l'Espagne reproche à la république du Mexique. La mesure était comble, dit-elle, et le gouvernement de la reine ne pouvait tolérer plus longtemps un tel état de choses. En conséquence, il informe les divers cours de sa détermination. Son chargé d'affaires au Mexique a reçu l'ordre de demander une réparation éclatante des nombreux attentats qui ont eu lieu dans ces derniers temps contre ses nationaux, et d'exiger en outre une indemnité pécuniaire pour les pertes matérielles qu'ils ont eu à supporter. Si satisfaction n'est pas accordée, il a ordre d'abattre son pavillon et de s'embarquer immédiatement.

Des forces suffisantes, ajoute cette note, seront envoyées sur les lieux pour protéger la vie et la fortune des colons espagnols qui ne pourraient quitter le territoire mexicain, et, plus tard, d'autres mesures plus énergiques seront employées, s'il le faut, pour poursuivre et obtenir une réparation convenable.

Le *Constitutionnel* et le *Pays* s'occupent du conflit entre le Mexique et l'Espagne et s'efforcent de démontrer que le second de ces pays, en cas d'une expédition contre le premier, n'a rien à craindre pour sa colonie de Cuba. Voici comment s'exprime à ce sujet le *Constitutionnel*:

"Au premier jour, une escadrille composée d'un vaisseau de ligne, d'une frégate, d'un brick et de deux bateaux à vapeur portant 2000 hommes de troupes de débarquement, doit quitter les ports espagnols pour prendre la direction de l'île de Cuba. Le gouvernement espagnol a l'intention d'envoyer de cette façon un renfort à sa puissante colonie, et en même temps de faire face à toutes les complications possibles à l'égard de la république mexicaine.

"Le Mexique, au milieu des commotions politiques dont il est le théâtre, n'a pas toujours protégé les intérêts des sujets espagnols. La présence de l'armement qui va promener dans le golfe mexicain les couleurs de l'Espagne lui donnera à réfléchir. De plus, il est bon que l'île de Cuba, qui dispose déjà de ressources imposantes, sache bien qu'au premier signal la métropole est en mesure de lui venir en aide, soit contre les entreprises des flibustiers, soit même contre une attaque directe des Etats-Unis.

"En effet, Cuba, dont les fortifications s'améliorent chaque jour, est défendue déjà par une armée de 20,000 soldats et de 1500 cavaliers, avec une réserve de 18,000 hommes et de 6000 chevaux. De plus, ses arsenaux et ses magasins pourraient, le cas échéant, armer et équiper 60,000 hommes en moins d'un mois. Les renforts que l'Espagne lui adresse augmenteront sa fortune réelle et la confiance morale si nécessaire en pareil cas.—En outre, trois généraux et des officiers détachés des différentes armes vont rejoindre l'état major du général de la Concha. On voit que l'intérêt espagnol peut compter dans ces parages sur une protection efficace pour le présent comme pour l'avenir."

VÊTEMENTS D'ÉTÉ.—M. ALFRED MONROE, 34 rue des Magasins, vient de recevoir un bel assortiment de vêtements de printemps et d'été. Nous rappellerons à ceux qui ont des emplettes à faire que les prix de la maison Monroe sont extrêmement modérés.

MARCHANDISES NOUVELLES.—MM. Lazare et Levasseur, 8 et 10 rue de Chartres, ont terminé le déballage de leurs belles marchandises de printemps et d'été et ils y appellent l'attention de leur nombreuse clientèle de la ville et de la campagne. Les articles reçus par la maison Lazare et Levasseur sont tous de qualité supérieure.

MARCHANDISES D'ÉTÉ.—L'assortiment de C. C. Wayland, au coin des rues Poydras et Carondelet, s'accroît tous les jours. Nous citerons surtout les grenadines, les organdis, les soieries légères, les batistes, les toiles et les mantelets de cette maison: ces articles ont été choisis avec le plus grand soin dans les fabriques du Nord et de l'Europe.

CHRONIQUE LOCALE.

Panorama du Dr Beale.—Le panorama historique du Dr Beale est un des plus beaux que nous ayons encore vus à la Nouvelle-Orléans. Rien de plus intéressant que cette étude d'un long et célèbre voyage traduite sur la toile par un habile pinceau. Il s'agit de la périlleuse expédition entreprise par le Dr Kane, il y a quelques années, au bénéfice de la science et de l'humanité. Ce dernier a exploré, on le sait, les mers arctiques à la recherche de sir John Franklin et a fait dans ces régions inhospitalières d'admirables découvertes. Le panorama du Dr Beale représente fidèlement toutes les scènes émouvantes de ce voyage exécuté au milieu des glaces éternelles et d'une nature morne et désolée. [illegible] expéditions, organisées également dans le but de retrouver Sir John Franklin ou ses restes, y sont représentées avec le même luxe de détails et concourent à faire du panorama dont il est question un des plus attrayants spectacles qu'offre en ce moment notre ville.

Cour de District des Etats-Unis.—John Rae et John McGraw qui s'étaient reconnus coupables de révolte à bord du navire américain Splendid, ont été condamnés à trois mois de prison.

James Clark et John McBride sur qui pesait la même accusation, ont été mis en liberté.

Première Cour.—Le juge Robertson a prononcé samedi les sentences suivantes:

Sebina Moore, déclarée coupable d'avoir donné en paiement de la fausse monnaie, et que le jury avait recommandée à la clémence de la Cour, a été condamnée à trois mois de travaux forcés.

William Bagnal, larcin—quatre ans de travaux forcés.

Henry Smith, larcin—deux ans de travaux forcés.

William Burke dit Henry Smith ou Henry Connin gham, vol avec effraction—deux ans de travaux forcés.

André Laggo, recel d'un esclave marron—deux cents piastres d'amende ou six mois de prison.

John Wood, larcin—six mois de prison.

Michael Keegan, assaut et batterie—vingt piastres d'amende ou trois mois de prison.

James Smith et M. Kennedy, assaut et batterie—un mois de prison.

MM Vaughan et Thomas, avocats de Wm Whitlock que le jury a déclaré coupable d'obtention d'argent à l'aide de faux prétextes, ont interjeté appel à la Cour Suprême.

Le juge prononcera, samedi prochain, la sentence d'Alexander Miller, déclaré coupable d'assaut et batterie.

L'avocat de District a demandé et obtenu la mise en liberté de Joseph Jacobs et de L. F. Rouleau, accusés d'assaut et batterie.

Le tribunal a déclaré forfait le cautionnement des personnes suivantes: Jas Haley, accusé de port d'armes; Harry Hardy, Benj. F. Haughton et François Roueh, accusés d'assaut et batterie.

Patrick Irwin a été condamné à vingt-cinq piastres d'amende pour ne s'être pas présenté pour comme témoin.

Cour du Recorder Stith.—Christopher Dunn, que la police avait arrêté parce qu'on le soupçonnait d'avoir trempé dans le meurtre de Denis Lanahan, a subi un interrogatoire à la suite duquel le recorder l'a acquitté.

Gabella Godfrey et Margaret O'Neil sont en prison sous prévention d'avoir aidé une autre femme à voler quarante piastres à Wm Cahill, mardi soir, dans une maison de la rue Dryades. L'instruction est fixée au 2 du mois prochain.

John Dosman devra se présenter devant la première Cour de District sous prévention de port d'armes.

Jacob Breurke, accusé d'avoir volé un revolver dans le café de Frederick Young et la montre de W Graf, a été acquitté, le plaignant ne s'étant pas présenté en cour.

John, esclave du capitaine Church, est en prison pour avoir grièvement blessé Thomas Doyle à bord du bateau à vapeur John Simonds.

Sophia Montgomery et Ellen Green, accusées de tenir dans la rue Perdido, une maison dont on a lieu de se plaindre, ont été envoyées devant la Première Cour de District. Quatre autres femmes que les agents avaient arrêtées en même temps que Sophie et Ellen passeront un mois à la maison de travail.

Un affidavit accuse Thomas Lewis d'avoir attaqué Henriette Mortimore, jeudi soir, au No 76, rue Dryades, de l'avoir traînée par les cheveux, de l'avoir frappée au visage et d'avoir menacé de la tuer.—Cautionnement de $500; interrogatoire fixé au 1er du mois prochain.

Michael Tourkick, accusé d'avoir donné en paiement à Salvadore Precia, le 17 du courant, un billet de la Banque du Canal qu'il savait être faux, a été mis en cautionnement de $500. Instruction le 1er du mois prochain.

John E. Moore, arrêté sous prévention de vol de la malle des Etats-Unis, à Trenton, Lne, a été élargi, le tribunal n'ayant pas voulu accepter de cautionnement. L'affaire sera portée aujourd'hui devant l'un des commissaires des Etats-Unis.

Cour du Recorder Fabre.—Jim Brown dit Mary restera en prison en attendant qu'il réponde à l'accusation d'avoir attiré John Martin derrière la ville et de lui avoir enlevé une somme de sept cents piastres.

Le recorder a acquitté, après interrogatoire, Charles Weidman qu'un affidavit accusait d'avoir commis une tentative de meurtre, le 23 du mois dernier, sur la personne de John Kraus, dans une maison de la rue St. Philippe.

Un affidavit accuse E. Morgan d'avoir assailli Marie Laporte, dans la rue des Ursulines.—Cautionnement de $500.

Seth Plant a, dit un affidavit, enlevé plusieurs articles de chez Manuel Cassin, rue Roman.—En prison.

Cour du Recorder Solomon.—Mary Monteger est en prison, par ordre du recorder Solomon, pour avoir frappé Mme Mary Conklen.

M. Antoine a fourni un cautionnement en attendant qu'il réponde à l'accusation d'avoir frappé Mme Theophie Pomet au visage.

J. Locher est accusé de violation des ordonnances.—Cautionnement.

T. Kerney a dû acquitter une amende de dix piastres pour avoir assailli M. Ray.

Incendie.—Le feu s'est déclaré, hier, à cinq heures et demie de l'après-midi, dans le magasin de variétés et d'articles de fantaisie de M. A. Granmagère, au coin du chemin de la maison Pontalba, No 12, côté Nord de la Place Jackson. Les pompiers sont arrivés à temps pour arrêter les progrès des flammes. On a sauvé la plus grande partie des marchandises. L'assurance est de $3,500.

Chronique Parisienne.

Nous lisons dans une correspondance de Paris:

Lord Brougham, en ce moment à Paris, [illegible]

litation au caractère plus essentiellement militaire.

Le prince Lucien Bonaparte est reparti pour Londres.

Rien du Corps Législatif, sinon que la commission nommée pour le projet de la dotation Malakoff doit recevoir mercredi les délégués du Conseil d'Etat. Que vous dire de la chronique intérieure de Paris? elle appartient exclusivement au plaisir, et le bruit de l'orchestre couvre toutes les conversations politiques, si toutefois il y a encore en ce moment des conversations politiques. Hier, bal chez le maréchal Magnan; chez Mme de Pontalba dont on connaît le magnifique hôtel avec le salon tout en laque de Chine; chez M. Schikler, place Vendôme; chez M. Mirès, etc.: véritable concours de luxe et de magnificence qui se disputait les notabilités et les jolies femmes. On parle aussi, mais hypothétiquement encore, de deux bals costumés qui auraient lieu à la Mi-Carême, l'un chez le prince Napoléon, l'autre chez M. Fould.

Les fashionables fêtes qui distraient la capitale, comptent presque exclusivement la chronique. La fête qui a été donnée hier soir par le comte Duchâtel, dans son hôtel de la rue de Varennes, mérite d'être notée exceptionnellement pour la magnificence qui y était déployée et la foule immense qui encombrait les salons de l'ancien ministre de Louis-Philippe. A côté d'anciens corréligionnaires politiques du comte Duchâtel, on remarquait à ce bal beaucoup de notabilités légitimistes et fusionnistes, le duc d'Uzès, le comte Pozzo di Borgo, etc., et des membres (en grand nombre) du corps diplomatique.

Un des succès de la soirée a été une peinture de M. Ingres, une admirable nudité (c'est une Naïade vue en face et vêtue seulement d'une cruche qu'elle porte sur la tête.) Cette toile a été acquise récemment, sauf erreur, par M. le comte Duchâtel, au prix de 25,000 francs.

A défaut de nouvelles actuelles, permettez-moi de vous donner quelques détails rétrospectifs, qui ne manquent pas d'intérêt, sur une circonstance qui, dans une solennité récente, a produit un assez grand effet de surprise; je veux parler de la citation si flatteuse faite par l'empereur d'un passage du livre de M. Thiers, à la fin du discours prononcé pour l'ouverture de la session aux Tuileries. On assure que le prince Jérôme a envoyé à l'illustre auteur du *Consulat et de l'Empire* le discours au moment même où il se prononçait, et que précédemment l'empereur avait envoyé à M. Thiers l'exemplaire même de l'ouvrage qu'il avait lu et auquel il devait plus tard emprunter cette citation, en accompagnant cet envoi d'une lettre où se révélait l'expression d'une satisfaction adressée exclusivement au grand écrivain.

Quelques esprits un peu chagrins, quelques formalistes pointus auraient voulu que M. Thiers protestât publiquement sinon contre la phrase du discours, au moins contre les inductions qu'on en pouvait tirer, plus que légèrement il est vrai, contre son indépendance. M. Thiers n'avait pas plus, je le crois, à réclamer contre la preuve de distinction inattendue qui lui venait de si haut, que le gouvernement ne pouvait s'attendre, le lendemain, à voir M. Thiers répondre à cette phrase flatteuse en demandant une place dans les conseils de l'empire.

L'attitude de M. Thiers me paraît, si vous voulez accepter cette appréciation personnelle d'une plume complètement étrangère au célèbre historien et probablement très inconnue de lui, parfaitement convenable. Si je suis bien informé, M. Thiers, aussi éloigné de menées maladroites et d'une irritation gratuite que de volte-faces trop communes, aurait renoncé complètement à la vie politique, en présence d'un régime qui demanderait de trop grands sacrifices à ses principes et des palinodies trop complètes à son passé. On a parlé, vous le savez, de M. Thiers pour la députation de Rouen; il est réel que des délégués de la population Rouennaise étaient venus lui offrir le mandat législatif, ajoutant, d'après leur propre expression, que les opinions de l'illustre écrivain n'avaient été pour eux ni une raison ni un obstacle et visaient voir exclusivement en lui le représentant de l'industrie française. M. Thiers a cru devoir décliner ces offres honorables; il vit pour l'étude et le travail, et si sa dignité ni la France, à coup sûr, n'y perdent rien.

Dans un ordre d'idées tout différent, je note que la liturgie romaine a été rétablie dans cinquante diocèses de France, spécialement dans celui de Besançon, ce qui est d'autant plus étonnant, que le cardinal Mathieu passe pour gallican. De plus, la chronique départementale fait mention d'une lettre des royalistes neuchâtelois, résidant à Pontarlier et à Morteau, qui remercient le comte de Wartensleben de l'hospitalité qu'il leur a offerte à son château.

Nouvelles diverses.

La commission municipale de la ville de Paris a pris, vendredi dernier, des résolutions importantes sur deux points en question depuis quelque temps; d'abord elle a arrêté en principe qu'un immense boulevard de plus d'une lieue serait ouvert depuis la grande caserne du Château-d'Eau jusqu'à la barrière du Trône, reliant stratégiquement Vincennes aux boulevards intérieurs, renversant ou déplaçant naturellement dans son tracé tous les théâtres du boulevard du Temple. Mais cet immense travail se fera dans toutes les conditions nécessaires pour rassurer les industries menacées.

Outre que l'exécution de ce plan exigera plusieurs années, les travaux commenceront d'abord du côté de la barrière du Trône, et celles des salles de spectacles dont la construction actuelle contrarierait l'alignement décidé, ne seront renversées que lorsque d'autres salles, peu distantes des premières par leur emplacement, auront pu servir d'asile aux administrations atteintes dans leurs intérêts. Plusieurs Compagnies sérieuses se présentent pour se charger de l'exécution de ce boulevard monstre.

On lit dans l'*Emancipation* de Cambrai:

"Notre ville est maintenant féconde en événements. On parle de deux enlèvements qui auraient eu lieu depuis une dizaine de jours. L'un des deux est surtout fort curieux et en dehors de ce qui se passe ordinairement dans ces déplorables affaires. L'enlevée est une *jeune personne* de 40 à 45 ans, maîtresse de sa main et de son cœur par conséquent. Il lui a paru par trop prosaïque de conclure son mariage purement et simplement; elle s'est fait enlever afin d'échapper à une opposition qui n'existe que dans son cerveau, puisqu'elle est deux fois majeure et que ses père et mère sont décédés.

—Le gros lot de 100,000 fr. du dernier tirage du 2 février de l'emprunt de 60 millions contracté par la ville de Paris en 1855, a été gagné par un ouvrier vidangeur du quartier du Temple, qui fait vivre son père, sa mère et deux sœurs. L'aveugle fortune accorderait donc quelquefois ses faveurs à qui les mérite.

—Le dernier bal de la princesse Mathilde a été fort brillant et fort animé. Il n'aurait, dit-on, laissé à regretter que le petit nombre de costumes, ce qu'explique, du reste, l'absence de toute prescription formelle à cet égard. L'impératrice, toutefois, avait obtempéré au vœu de S. A. I., et la toilette de S. M. n'avait pas besoin, pour ressortir, de la rareté relative des travestissements.

L'impératrice portait un costume (avec poudre) représentant la Nuit, robe traînante de tulle noire, garniture de plumes d'autruche sous le tulle qui amortissait la vivacité de la couleur blanche et donnait à l'ensemble quelque chose de vaporeux dont le charme était indéfinissable. Toute cette toilette, ainsi que la coiffure poudrée, était constellée de diamants, et jamais la pâle beauté de l'impératrice n'a mieux ressorti que sous ce costume, si gracieusement mélancolique.

—On écrit de Marseille, le 17 février, au *Messager du Midi*:

"L'assassin Matracola, s'est pourvu en cassation. Si le pourvoi est rejeté, il compte adresser un recours en grâce.

"Le bruit qui s'est fait autour de cette triste affaire est loin d'être dissipé. Les curieux continuent à stationner en grand nombre devant la maison de Cour où le double crime a été commis.

—Voici un fait très curieux que rapporte la *Domenica*, feuille hebdomadaire qui se publie depuis quelque temps à Turin:

"La Cour d'appel de Turin a prononcé sa décision sur une cause dont les circonstances sont curieuses. Une femme avait cédé son bien, en stipulant en sa faveur une rente viagère. Peu de temps après, elle se repentit de cet acte et alla prier l'autre partie contractante de le rompre; tout fut inutile. Elle consulta un avocat, qui lui dit qu'elle avait tort, que le contrat était parfait, et que l'autre partie avait le droit de le maintenir. "A moins, ajouta-t-il, que vous ne veniez à mourir dans quarante jours.—Si je meurais dans les quarante jours, le contrat serait nulle?—Oui; telle est la loi."

"La pauvre femme se sacrifia à ses héritiers, et se tua pour leur laisser sa fortune.

"Cette manière de rompre les contrats n'est pas prévue par le Code civil, pensa l'autre partie. Celle-ci soutint en jugement que le suicide étant considéré comme un crime par la loi, on ne peut admettre que celui qui s'en rend coupable puisse améliorer par là sa condition et celle de ses héritiers. Cependant la Cour d'appel a décidé que, la loi ne faisant pas de distinction à ce sujet, le contrat est rompu si l'on vient à mourir avant quarante jours."

—Il est mort dernièrement dans une propriété du gouvernement de Vilna (Russie) appartenant à M. de Modem, un paysan nommé Michel Kisewicz, qui était parvenu à l'âge de cent trente-sept ans, dix mois, cinq jours. Cet homme, né dans un village du même district, s'était marié à l'âge de dix-neuf ans, et avait eu de plusieurs femmes trente-deux enfants, dont une fille centenaire est encore vivante. Il n'avait jamais fait de sérieuses maladies; quelques années avant sa mort, il se plaignait de ne pouvoir lire sans lunettes; mais jusqu'à son dernier jour il a conservé l'usage de toutes ses facultés et une grande fonds de gaieté: "Je crois, disait-il souvent, que la mort m'a oublié."

Ces exemples de longévité en Russie ne sont point rares. Il résulte d'un rapport qu'en 1836 il y avait dans l'empire moscovite 466 centenaires existants, dont 49 avaient dépassé 120 ans, 15, 130 ans; 2, 135 ans; 3, 137 ans. Dans le gouvernement de Moscou, il est mort en 1830, un homme âgé de 150 ans. Il avait donc été, pendant vingt-cinq ans le contemporain de Louis XIV, et vécu en Russie sous treize règnes, savoir: Théodore Alexiewitch, Pierre-le-Grand, Catherine Ire Alexiewna, Pierre II, Anne Ivanovna, Jean IV et régence de Biron, régence de la grande-duchesse Anne et du prince de Brunswick, Elisabeth Petrowna, Pierre III, Catherine-la-Grande, Paul Ier et Nicolas Ier.

—Batis, il est mort en 1844, dans le gouvernement de Kieff, un ancien soldat qui a vécu 153 ans.

—Un phénomène fort rare dans les contrées éloignées du pôle, et auquel le météorologiste donnent le nom de parhélie, a été vu à La [illegible] lundi dernier depuis environ trois heures du soir jusqu'au coucher du soleil.

Trois soleils ont paru dans le ciel, c'est-à-dire la soleil et son image réflétée deux fois. Ils étaient placés sur une même ligne; le soleil occupait le milieu; ses deux images étaient comme de soleils moins brillants.

—Le *Siècle* vient de recevoir un avertissement [illegible]

le dernier ministre qui a dirigé ce département, M. Fortoul. On peut croire que les attaques de tout ce dernières non plus à l'avertissement qui vient de lui être donné, car le *Moniteur* déclare que, malgré les critiques dont le système en question est l'objet, le gouvernement, trouvant que l'application en a été bonne, est décidé à le maintenir:

—A Naples, le carnaval a eu quelque sorte fini avec le départ de la Ristori. Voici même qu'à la dernière représentation, cette artiste a fait une chute. Dans le public, écrit-on, on n'a pas cru que cet événement fût naturel; on l'a attribué à un jaloux. La censure est tellement sévère qu'elle a défendu la représentation de *Marie-Stuart* et la traduction d'une pièce de M. Scribe.

—A Rome on s'amuse beaucoup. Pour la première fois depuis 1848, les masques sont autorisés dans les rues. Le peuple romain, très avide de ce divertissement, a paru fort satisfait de cette concession. Beaucoup de congés ont été donnés à des soldats de la garnison française, qui se trouve ainsi considérablement réduite.

LE THEATRE ET LE MONDE.

VI.

Madame LAGRANGE continue la série de ses représentations au Théâtre d'Orléans avec un succès qui grandit à chaque nouvelle création qu'elle aborde, et des recettes qui seraient à la hauteur du succès si le carême—cet ennemi intime de la direction—avait eu la galanterie de ne pas arriver en mars. Accueillie d'abord avec un peu de froideur, grâce aux fanfares hyperboliques de quelques admirateurs trop ardents, Madame LAGRANGE n'a pas tardé à reconquérir le terrain que de maladroits amis lui avaient fait perdre. C'est au soleil du *Prophète* que cette neige a commencé de se fondre, et quelques jours plus tard, dans le *Barbier de Séville*, l'enthousiasme éclatait en une de ces ovations qui vont droit au cœur de l'artiste, parce qu'elles sont l'épanouissement spontané des émotions et des transports de la foule attentive et charmée. Ce soir-là, le magnifique talent de Madame LAGRANGE était enfin du suffrage unanime d'un public qui n'y eût pas mis tant de façons si on l'avait laissé arriver tout naturellement à la température voulue, au lieu de l'inonder à l'avance des flots brûlants d'un enthousiasme chauffé à blanc.... et à froid!

Norma, le *Barbier*,—le *Barbier* surtout—voilà les opéras qui ont valu à Madame LAGRANGE ses véritables succès parmi nous. Sans doute, les gens à qui l'admiration bien légitime qu'inspire un si beau talent n'a pas complètement enlevé toute faculté critique ont reconnu des taches dans ce soleil. On a signalé des exagérations dans le jeu de la tragédienne—(dans le *Prophète* surtout)—l'abus des gestes, une tendance un peu trop marquée à souligner les effets, et puis encore, de temps à autre, les défaillances d'un organe un peu usé et fatigué, quoiqu'en disent les savants et les capables. Madame LAGRANGE, qui est sans doute une femme d'esprit et qui a lu son Lafontaine, n'ignore pas l'histoire de certain ours et de certain pavé—elle ne m'en voudra donc pas de ces réserves, pas plus qu'elle ne tiendra rancune au public de son hésitation des premiers jours, hésitation que des âmes charitables avaient baptisé du joli nom de *cabale*. Que Madame LAGRANGE se rassure: un talent aussi sérieux, aussi élevé que le sien ne saurait craindre les cabales et n'a rien à leur demander. Le public, le *vrai public* n'est pas aussi mouton de Panurge qu'on paraît le croire; il ne se laisse imposer, Dieu merci, ni l'éloge ni le blâme; et si le talent que je reconnais bien volontiers à mes confrères, ni la sûreté de leur goût, que je ne prétends aucunement infirmer, n'empêcheront le lecteur intelligent de discerner tout ce qu'il y a de conventionnel et d'exagéré dans les appréciations artistiques auxquelles les journaux nous ont habitués. Il en est résulté que les artistes eux-mêmes se sont fait une douce habitude de cet encens banal, et qu'on risque fort, en mettant une sourdine à cette admiration perpétuelle de tout ce qui chante, danse ou joue d'un instrument quelconque, et en s'appuyant pas exclusivement l'archet de la critique sur la corde du superlatif—de passer pour un esprit chagrin, malveillant et frondeur, lorsqu'on tâche tout simplement de dire la vérité et de livrer ses impressions—bonnes ou mauvaises—à l'appréciation de chacun.

Je reviens à Madame LAGRANGE, que cette digression m'a fait oublier un instant. Il est regrettable que la seconde représentation de *Norma* n'ait pas attiré une foule aussi nombreuse que la première, car jamais peut-être Madame LAGRANGE ne s'est élevée aussi haut. Si elle n'apporte pas dans ce redoutable rôle la sauvage énergie et les emportements passionnés qui en faisaient une des plus remarquables créations de cette artiste inégale et incorrecte, mais inspirée et puissante qui s'appelle Parodi, elle l'a composé avec un sentiment profond, une grâce sculpturale et majestueuse et un charme poétique et contenu bien en harmonie avec le caractère mélancolique et passionné tout à la fois de cette admirable musique. Elle a été vraiment belle, quoiqu'en dise un confrère—belle d'expression et de majesté sous les traits de *Norma*, cette sœur mélodieuse de la druidesse Velléda. J'ai rarement entendu quelque chose de plus émouvant et de plus achevé que son interprétation du finale de l'opéra, sanglot mélodieux, déchirant adieu de la prêtresse coupable à l'amour et à la vie. Dans cette scène, qui échappe à toute critique, Madame LAGRANGE s'est surpassée elle-même et a profondément ému tout son auditoire.

M. MOULIN a paru pour la première fois dans le rôle de *Raoul* des *Huguenots*, à l'occasion de son bénéfice. La tentative n'a pas été malheureuse pour M. MOULIN, qui a été plusieurs parties du rôle avec talent et avec succès. Les *Huguenots* et la *Reine de Chypre* nous ont fourni de nouveau l'occasion d'applaudir Mlle BOURGEOIS, dont le talent plein d'avenir se développe de jour en jour. M. DELAGRAVE, comme d'habitude, a bien chanté le rôle de Gaspard, et M. MAGNE a eu de bonnes inspirations dans celui de Lusignan.

Puisque je suis en train de solder mon arriéré, quelques mots, en passant des *Faux Bonshommes* et de la *Promise*, deux nouveautés qui ont obtenu du succès et que nous reverrons sans doute sur l'affiche après le carême. Les *Faux Bonshommes* ont été bien joués par MM. CARRIER, COLSON, LACROIX, DUTASTA et MAGNE et par Mesdames LACROIX, VÉRAN et DU BLEIN. M. CHAFFANT, dans un rôle de notaire, a été excellent, et nous avons vu avec plaisir les applaudissements se rendre à l'adresse de cet artiste modeste, laborieux et zélé.

Quant à la *Promise*, c'est une assez jolie collection de romances enchâssées dans un poème amusant et où Madame COLSON déploie la verve agaçante, la grâce et le talent qui l'ont placée si haut dans la faveur du public. M. COLSON est très drôle dans le personnage de *ce brigand de Théodore*, et M. JUNCA—ô gasse!—sous les apparences de *Géronte*, a parfaitement navigué dans les eaux de MM. Clapisson, Lourou et de Brunswick, qui lui doivent pour le moins une bouillabaisse d'honneur. M. MAGNE a chanté avec goût la romance du premier acte et le duo du second acte avec Madame COLSON. Les applaudissements qu'il a reçus dans ces deux occasions doivent l'encourager à se maintenir dans cette voie, où il obtiendra des succès que nuls efforts de larynx ne pourraient lui donner.

Jeudi prochain, Mademoiselle MULLER annonce pour son bénéfice la reprise de *Robert le Diable*, avec M. DELAGRAVE dans le rôle principal. Mlle MULLER n'a pas eu la main heureuse, car son bénéfice arrive au plus mauvais moment de la saison théâtrale. Cependant nous aimons à croire que cette jeune artiste, à qui la nature a donné une jolie voix, une physionomie des plus avenantes et un ardent désir de bien faire, aura une fructueuse chambrée jeudi prochain. Chacun voudra entendre M. DELAGRAVE dans le rôle de *Robert*, et le plaisir d'être agréable ce soir là à une jeune et jolie femme n'écartera certainement personne de la Salle d'Orléans.

Pendant que le théâtre ouvre ainsi la foule à des œuvres [illegible] — du [illegible] quelques amateurs éclairés de la belle et grande musique des maîtres se donnent à eux-mêmes et comme en famille des fêtes harmonieuses et splendides dont Mozart, Beethoven, Weber et Mendelssohn font tous les frais. J'ai eu le [illegible] d'assister dernièrement à une de ces réunions chez l'un de nos professeurs les plus estimés, M. G. COLLIGNON, où un orchestre composé d'artistes et d'amateurs distingués a joué quelques unes de ces grandes œuvres, honneur impérissable de l'Allemagne savante et musicale. L'ouverture de la [illegible], la *Symphonie Pastorale* de Beethoven et l'ouverture d'*Obéron*, de Weber, voilà le menu de ce festin digne des Dieux, ivres de nectar et d'ambroisie. Tous ces morceaux ont été exécutés avec une vigueur et une précision peu communes — le dernier surtout, qui a été enlevé avec une verve, un éclat et un brio dignes de l'œuvre et du compositeur. On sent que c'est là de la musique faite par ceux et qui emporte avec elle, dans les régions enchantées et sereines de l'art et de la fantaisie, et ceux qui l'écoutent, ravis, et ceux qui l'interprètent, émus et transportés!

A. F.

[illegible] hier, 22 du courant, à 9 heures du [illegible]

De la part de sa famille.

CANDIDATS.

J. C. [illegible]
Candidat à la place de
JUGE DU [illegible] DISTRICT
Paroisses St Bernard et Plaquemines.

Pour juge associé.

MM. les Editeurs,

Veuillez annoncer que le juge JAMES L. COLE, de Lafourche, est candidat à la place de Juge Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District.

L'élection a lieu lundi, 6 avril. 19 mars

6me COUR DE DISTRICT.

Je me suis candidat pour une réélection à la place de Juge de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

14 mars M. M. REYNOLDS.

Les cheveux.—Hyperion Fluid.—[illegible]

A vendre, à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres

SAUVEZ LES ENFANTS!

[illegible]

A vendre, à la Nlle Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres

Le Dr HOBACK à CINCINNATI—[illegible]

AMERS ALLEMANDS DE HOOFLAND.

Le Grand remède pour la faiblesse des nerfs

J. M. HULSHIZER, de Doylestown, Pa, écrivait, le 20 juin 1856: [illegible]

Par le steamship Cahawba—22 mars.

Vêtements de printemps et d'été,
BELLES MARCHANDISES NOUVELLES.

ALFRED MUNROE & Co.

No 34, rue Gravier,

Reçoivent en ce moment un bel assortiment de VÊTEMENTS DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ pour hommes et pour jeunes gens, et de LINGERIE de tous genres.

De reste de leur stock de VÊTEMENTS D'HIVER,
sera vendu pour clore,

A très bon marché.

ARTICLES EN CAOUTCHOUC, de tous genres.

[illegible] Le navire FOREST STATE, capitaine Tolleson, venant du Havre [illegible]

23 mars BAXTER, LOVELL & Co

Collège Commercial de Dalbeau,
No 106, rue du Canal.

[illegible]

VARICES! VARICES!!

[illegible]

NOUVEAUTÉS .... NOUVEAUTÉS

Marchandises d'été.

[illegible]

C. C. WAYLAND, encoignure Poydras et Carondelet

Grand déballage

De marchandises nouvelles et de saison. Vente sans égard à l'augmentation.

LAZARE & LEVASSEUR,
Nos 8 et 10 rue de Chartres.

[illegible]

AUX COUTURIERS DE COTON.

[illegible]

Aux amateurs de Pêche.

[illegible]

Tapis, Toiles cirées, Nattes.
No 16, RUE DE CHARTRES.

[illegible]

ATTENTION.

[illegible]

HARMON DOANE, Agent.

Assurance sur la Vie, contre l'Incendie, les risques des rivières et de la mer.

No 46, rue du Camp, Nouvelle-Orléans.

LA VIE

Bureau de la succursale, à la Nouvelle-Orléans, de

United States Life Insurance, Annuity and Trust Company, de Philadelphie.

Charte perpétuelle.

Actif, le 1er janvier 1857............$1,000,000 [illegible]

[illegible]

INCENDIE, RIVIÈRES ET MER.

La Compagnie d'Assurance

DE LA

VALLÉE DE LA VIRGINIE.

[illegible]

Eau de Vichy naturelle!

[illegible]

A. BALDWIN & Co.

[illegible]

Bureau de la compagnie des steamers du Sud, Nlle-Orléans, 5 mars 1857.

[illegible]

NABER, MORGAN & Co, 4 mars au pied de la rue Julia

Mousse.... Mousse.

Un bel article, nettoyé et préparé à l'aide de notre machine patentée, parfaitement arrangé, de différentes qualités, garanti aussi comme le prouvent les échantillons. A vendre à notre établissement, encoignure Douane et Roman.

CAMPBELL & BOUDREAUX

PLACE DE PROFESSEUR.

Un jeune homme, capable d'enseigner le français dans toutes ses branches, désirerait trouver une place de professeur, en ville ou à la campagne. Il fournira toutes les recommandations nécessaires. S'adresser à B., bureau de l'*Abeille*. 14mars—1m

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

Vve. HÉBERT & Cie.
160........ Rue de Chartres........ 160

[illegible]

Librairie Classique et Religieuse.
MICHON & DESPORTES,
200........ Rue Royale........ 200

Livres pour le Carême.

[illegible]

Consulat de Belgique.

Sont priés de passer au bureau de Consulat, rue Conti No 2, pour successions ouvertes, les nommés:

PIERRE DONNEZONS,
PIERRE RICHARD dit RICHARD,
LOUIS DE WALSER.

[illegible] 13 mars

Jardinier.

[illegible]

A vendre.

[illegible]

Musique nouvelle.

T. E. BENOIT
Rue de Chartres.

[illegible]

Changement de local.

[illegible]

A vendre.

[illegible]

Musique....... Musique.

T. E. BENOIT,
A. ELIE & CHASSAIGNAC,
Rue de Chartres.

LA CÉLÈBRE POLKA DE LA GRANGE, [illegible]

Musique nouvelle.

T. E. BENOIT,
A. ELIE & CHASSAIGNAC,
Rue de Chartres.

MUSIQUE NOUVELLE!

[illegible]

PRODUITS DE LA HAVANE.—En débarquement du brick Mary Elizabeth et de la goëlette Harper; [illegible]

A vendre par LABORDE & IZQUES, 26, Nlle-Levée, entre Gravier et Poydras

ATTENDU par le navire John Curtis, de Bordeaux: [illegible]

ASSOCIÉS [illegible] BANQUE DE L'UNION,

EN LIQUIDATION.

Nlle-Orléans, 18 mars 1857.

A une assemblée des directeurs, un dividende de [illegible]

GEO. A. FERRET, Caissier.

AVIS.

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nouvelle-Orléans.

A une élection tenue, le 16 du courant, par les actionnaires de la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans, ont été dûment élus directeurs de la Compagnie:

R. W. Ogden,	de la maison	P. Camacho Bro & Co.
Carl Kohn,	" "	C. Kohn & Ryan
L. F. Généres,	" "	Abat, Généres & Co.
V. Mangnan,	" "	V. & E. Mangnan.
M. J. Keane,	" "	Shaw & Zunts.
P. Lobit,	" "	Lobit & Charpantier.
John Dolhonde,	" "	Martin, Owen & Cobb.
Jos Beynocch,		
Chapella.		

Et à une assemblée des directeurs, tenue le 17 du courant, M. A. CHIAPELLA a été réélu président à l'unanimité et M. JULES DOLHONDE, secrétaire de la dite compagnie.

JULES DOLHONDE secrétaire

Isthme de Tehuantepec.

[illegible]

M. ABRAMS, secrétaire

Soieries nouvelles pour robes.

P. D. SCANLAN & Co.,
Nos 12 et 14, rue de Chartres,

Viennent de recevoir un nouvel assortiment de [illegible]

19 mars

TAMARIN

100 Barillets Tamarin frais de la Martinique, venant d'être débarqués, en magasin et à vendre par E. MANCH, 93 et 94, Vieille Levée

On demande une domestique de couleur, sachant bien faire la cuisine.

S'adresser au bureau de ce journal

Aux Pianistes.

A VENDRE pour cause de départ—Un magnifique Piano d'Erard, ayant quelques mois seulement de service—choisi avec le plus grand soin et garanti sous tous les rapports.

S'adresser rue Bienville No 59 entre Royale et Bourbon.

GODCHAUX FRERES.

107 & 109 Vieille Levée.

Ont reçu par les derniers arrivages de France et du Nord, [illegible]

Hôtel Washington,

Au lac, à l'extrémité du chemin de fer de Pontchartrain.

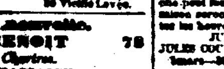

[illegible]

JULES COURCHE & [illegible] Propriétaires.
JULES COURCHE, [illegible] AUTRAN.

REOUVERTURE DU PETIT TRIANON!

[illegible]

Demande par une nourrice.

[illegible]

Leçons d'Anglais.

[illegible]

AVIS.

BUREAU DU VERITAS LLOYD FRANÇAIS.

[illegible]

RICHARD L. ROBERTSON

Tapis, toiles cirées, nattes.

[illegible]

TODD & GANDOLFI

Liquidation! Liquidation!

RUE ROYALE, 141,
Entre Toulouse et St-Louis.

[illegible]

Au public.
E. PIFFET

[illegible]

Dissolution de Société.

[illegible]

LOTERIES DE SWAN & Co.

TIRAGE TOUS LES SAMEDIS.

Gros Lot,

$50,000!

Le succès qu'ont obtenu les loteries de nombres simples, et la grande demande de billets, ont engagé les Directeurs, S. SWAN & Co., à faire un tirage tous les samedis pendant toute l'année.

Les loteries suivantes seront tirées dans le mois de mars 1857.

Classe 25—Pour être tirée publiquement dans la ville d'Atlanta, Gie, samedi 7 mars 1857.

Classe 26—Pour être tirée publiquement dans la ville d'Atlanta, Gie, samedi 14 mars 1857.

Classe 27—Pour être tirée publiquement dans la ville d'Atlanta, Gie, samedi 21 mars 1857.

Classe 28—Pour être tirée publiquement dans la ville d'Atlanta, Gie, samedi 28 mars 1857.

[illegible]

PLAN DE LA LOTERIE.

[illegible]

COLLEGE DE ST-VINCENT

[illegible]

Avis de Société.

[illegible]

OFFICIEL.

Bureau des commissaires de la Dette Consolidée de la Nlle Orléans.

[illegible]

CHAS. M. WATERMAN, maire.
THOS. THEARD, contrôleur
ADAM GIFFEN, trésorier.

G. DE BUYS, Secrétaire

Tombola de $64,000.

[illegible]

CONSERVATION DE LA VUE.
Plus de cécité.

[illegible]

NOUVELLES ATTESTATIONS.

[illegible]